

Conditions générales de location :

Le client fournira au plus tard 15 jours avant l'animation, le nombre de personnes participants à l'animation, en envoyant un courriel à l.anim@orange.fr

Le client doit permettre au responsable d' L.Anim' l'accès aux lieux **2 heures minimum avant le début de la prestation** et mettre à sa disposition le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation d'animation.

Le client devra installer des tables et des chaises en nombre suffisant avant l'arrivée de nos animateurs et en cas d'intervention en extérieur, les jeux devront être protégés par des tonnelles ou des barnums, selon le temps.

Le client doit être titulaire d'un titre de propriété ou d'un droit d'utilisation des lieux dans lesquels doit se dérouler la prestation. Ces lieux doivent présenter tous les éléments de sécurité pour l'accueil du nombre de personnes souhaité (entre 1 et 2 personnes par m²).

Réservation : Toutes nos prestations se font en fonction de nos disponibilités. La réservation de nos prestations sera effective à réception du devis et des conditions de location signés par le client, avec un chèque de 30 % du net à payer.

Attention particulière : Les jeux en bois nécessitent l'**encadrement obligatoire d'un adulte** lors de leur utilisation par des enfants ou toute autre personne. **Par la présence éventuelle de petites pièces, les jeux ne conviennent pas aux enfants de moins de 7 ans.**

Facturation : Les tarifs de location sont des prix nets en Euros, non soumis à la TVA, prix au départ de Provins (77), selon devis accepté.

Toute prestation complémentaire non prévue au contrat, donnera lieu à une facturation en sus, sur la base d'un devis accepté.

Lors de la reprise des jeux, chaque pièce manquante sera facturée, à sa valeur d'achat neuve.

Les frais de déplacement et les supports ne sont pas compris dans la location.

Les frais d'autoroute, d'hébergement et de repas ne sont pas inclus.

Les frais d'installation s'élèvent à 5 €/jeu (compris formation sur les règles des jeux), et gratuits pour toute prestation avec animateur d'L.Anim'.

Règlement : Le solde de la facture doit intervenir au début de chaque prestation, comme indiqué sur le devis.

Un chèque de caution (non encaissé) de la valeur du matériel vous sera demandé lors du dépôt des jeux.

Tarif livraison : Tous nos déplacements se calculent aller et retour au départ de Provins, selon itinéraire "MAPPY".

Livraison et retour des jeux par nos soins (hors frais de péages éventuels) :

Pour toute distance supérieure à 100 km aller/retour, déplacement uniquement en prestation avec animateur.

La livraison a lieu entre 1 et 2 heures avant le début de la fête.

Pas de livraison (et d'installation) sans animateur au delà de 100 km (aller/retour) à partir de Provins.

Livraison sans animateur, avec ou sans installation :

De 00 à 100 km : la livraison des jeux sera facturée sur la base de 0,50 € par km parcouru.

Tout déplacement à Paris et ses banlieues (78, 91, 92 et 94) sera facturé sur la base de 0,70 € par km parcouru.

Livraison avec animateur : Livraison gratuite dans un rayon de 15 km autour de Provins (77).

De 31 à 100 km : la livraison des jeux sera facturée sur la base de 0,50 € par km parcouru.

Tout déplacement à Paris et ses banlieues (78, 91, 92 et 94) sera facturé sur la base de 0,70 € par km parcouru.

Au delà de 100 km et jusqu'à 500 km, 20 € HT par tranches de 50 km.

Au delà de 500 km un forfait sera calculé en fonction de la prestation, selon tarif CGI de l'année en cours.

(Tarifs pouvant être modifiés sans préavis).

Assurance : Le client est responsable de toute autorisation administrative.

Le client est responsable de l'ensemble du matériel fourni par nos soins.

Le client garantit personnellement le remboursement intégral des frais de réparation ou de remplacement du matériel et ce, à partir du moment où l'ensemble du matériel est entreposé dans les lieux spécifiés par le client, jusqu'au moment où il est enlevé. Pour cela, le client s'engage personnellement à vérifier auprès de son assureur en vue de se garantir contre tous les risques de dommages matériels et corporels des utilisateurs, perte ou vol, qu'il soit bien assuré.

Le client est seul responsable en cas d'accident corporel ou de détérioration du matériel loué au moment où celui-ci lui est remis.

L.Anim' ne sera tenu à dédommagement pour non utilisation totale ou partielle du matériel loué suite aux conditions atmosphériques ou autres raisons.

Annulation : Toute annulation ne peut être faite que 15 jours précédents la date de la manifestation. En cas de rupture du contrat après cette date limite, nous garderons l'avance du devis en gage d'indemnité, sauf en cas de force majeure.

Le contrat pourra être rompu par L.Anim' à n'importe quel moment de la prestation :

Dans le cas où il serait victime de mauvais traitements, menaces, insultes ou comportement anormal ou illicite de la part de l'ORGANISATEUR, de ses représentants, clients ou invités ou de toute autre personne présente.

En cas de dégradation volontaire ou involontaire de son matériel.

En cas de risque d'atteinte à son intégrité physique.

En cas de non respect par l'ORGANISATEUR de ses obligations contractuelles.

L'ORGANISATEUR ne pourra prétendre au moindre remboursement et restera redevable du paiement intégral du coût de la prestation.

Fait à Provins, le

Signature du client :

Signature du représentant légal L.Anim' : Nathalie LECLERC